

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 2 octobre 2019, à 8h00, sous la présidence de M. André Gagnon, maire.

PRÉSENCES :

Sont présents M. Francis Gagné, M. Jocelyn Gagné, M. Raymond St-Onge, Mme Sonia Tremblay, Mme Ginette Camiré et M. Jacques Lirette.

Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

AVIS DE CONVOCATION :

Conformément aux articles 153 et 157 du Code municipal, tous les membres du conseil présents sur le territoire assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation. Les membres du conseil consentent unanimement à ce que les sujets suivants soient traités lors de la présente séance :

- Sécurité civile – demande d'aide financière – volet 3;
- Travaux de fin de semaine;
- Aide financière – terrain de soccer synthétique à l'École l'Aquarelle;

157-10-2019

SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 3 :

Il est proposé par M. Francis Gagné,
Appuyé par Mme Sonia Tremblay,
Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Bernard présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 40 594.51 \$, dans le cadre du Volet 3 du programme Soutien des actions de préparation aux sinistres et s'engage à en respecter toutes les conditions sans exception, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente pour en faire partie intégrante;

Confirme que la contribution municipale sera d'une valeur d'au moins 40 594.51 \$ pour un projet qui totalise un investissement global de 81 189.02 \$ en sécurité civile;

Autorise Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière, et atteste que les tous les renseignements annexes et engagements qu'il contient sont exacts et,

Atteste avoir déjà complété et transmis l'outil d'autodiagnostic municipal fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et,

S'engage à ce que les actions décrites au formulaire et à ses annexes soient réalisées, au plus tard, le 1^{er} octobre 2020, ainsi qu'à conserver, pour une période d'au moins trois ans, tous les documents requis pour une reddition de compte à l'Agence sur demande.

158-10-2019

TRAVAUX DE FIN DE SEMAINE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise une prime de 1.00 \$ de l'heure supplémentaire pour toutes les heures effectuées la fin de semaine par les employés municipaux, soit du vendredi minuit au dimanche minuit.

159-10-2019

AIDE FINANCIÈRE – TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE L'AQUARELLE :

Considérant la demande d'aide financière pour l'installation d'un terrain de soccer synthétique à l'École l'Aquarelle;

Considérant que toute la population pourra profiter de cette nouvelle infrastructure de loisirs;

Considérant que cette somme a déjà été prévue dans le budget de 2019;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise une aide financière de 10 000 \$ pour l'installation d'un terrain de soccer synthétique à l'École l'Aquarelle.

André Gagnon, maire

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, André Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Gagnon, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance extraordinaire est disponible.

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière